

Colère des lycéens : manifestation contre la réforme du Bac et Parcoursup

Par SN avec AFP

Ils disent **#Nonàlasélection** à l'entrée de l'université, non au projet de loi sur la fac et non à Parcoursup (ancien Admission Post Bac). Ce jeudi 1er février, des syndicats lycéens, étudiants et enseignants appelaient à manifester.

Entrée à l'université :

Le Snesup-FSU (premier syndicat chez les enseignants du supérieur), l'Unef (organisation étudiante), l'UNL et le SGL (syndicats lycéens), les syndicats FO, la CGT, Sud et d'autres **réclament le retrait du projet** de loi sur les nouvelles modalités d'accès à l'université, traduites dans la nouvelle plateforme d'inscription Parcoursup qui a succédé à APB).

Ils ont été rejoints par la FCPE, première fédération des parents d'élèves, qui appelle à se joindre aux actions prévues à travers la France pour que "le baccalauréat reste la seule porte d'entrée" à l'enseignement supérieur.

Blocus dans les lycées :

A Caen, une quarantaine d'élèves a bloqué l'entrée de trois lycées : le Lycée Jean Rostand, le lycée Charles de Gaulle et le Lycée Malherbe. Une manifestation partira ensuite à 11h de l'Université et devrait se terminer au rectorat.

Il s'agit du premier appel à une mobilisation nationale contre la réforme de l'accès à l'université et le projet d'un nouveau bac. De précédentes mobilisations à une moindre échelle n'avaient rassemblé que peu de monde.

La Fage, premier syndicat étudiant, et le Sgen-cfdt, premier syndicat dans le supérieur (enseignants et personnel administratif confondus), eux, soutiennent les réformes du gouvernement et n'appellent pas à la mobilisation. Ils réclament en revanche une hausse substantielle des moyens pour la fac, où le coût d'un étudiant est deux fois moindre que celui d'un jeune en classe préparatoire.



Blocus Lycée Malherbe

Sélection à l'université ?

Pour l'accès à l'université, le projet de loi, **actuellement devant le Parlement**, prévoit des "attendus" pour chaque filière. Les bacheliers qui ne répondent pas aux pré-requis (définis au niveau national puis affinés par chaque établissement) seront dans l'obligation de suivre un parcours d'accompagnement pour y être acceptés.

Un processus qualifié par ses opposants de "**sélection déguisée**". Cette réforme a pour objectif de supprimer le tirage au sort dans les filières dont le nombre de places est inférieur aux candidatures, et réduire le taux d'échec en première année de licence, qui avoisine les 60%.

Pour le bac, le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer **présentera son projet mi-février**, qui devrait au moins proposer un examen ramené à cinq épreuves (dont le français en Première et un grand oral en Terminale), au lieu de dix à quinze actuellement.

- [Partager](#)
- [Twitter](#)
- [Partager](#)
- [Envoyer](#)
- [Caen](#)
- [éducation](#)

- [Calvados](#)
- [manifestation](#)
- [économie](#)
- [social](#)
- [société](#)